

L'IMPARTIAL

FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

Un an.....\$1.00
Six mois.....50
Trois mois.....25
Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui changent d'adresse doivent nous donner l'ancienne aussi bien que la nouvelle.

Adressez toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL

Tignish, Ile du Prince Édouard.

L'IMPARTIAL

Tignish, Jeudi 15 Janvier

LE STANLEY

Depuis samedi dernier, nous n'avons eu aucune nouvelle étrange, du, sans contredit, à la négligence criminelle des autorités, ou ceux qui s'arrogent le droit d'autorité. Il est vrai que nous ne pouvons pas combattre contre les éléments. Le Stanley est pris dans les glaces et tant que le vent sera du ouest et que la température demeurera sibérienne, le Stanley restera fixe dans son lit de glace.

Pendant ce temps, le Minto fait le trajet régulier entre Pictou et Georgetown. Tantôt, lorsque les vents seront d'un autre point cardinal, ce sera le Stanley qui fonctionnera régulièrement entre Summerside et le Cap Tourmentin et le Minto sera plusieurs jours pris dans les glaces, comme nous l'avons souvent vu par le passé.

Maintenant, ces faits démontrés, pourquoi nos malles restent-elles au débarcadère du Stanley en attendant que ce bateau marche? Ne pourrait-on pas transférer les malles de suite au Minto, ou mieux encore, les envoyer par les bateaux à glace entre les Caps Traverse et Tourmentin? Il y a certainement quelque chose d'absurde dans l'action de quelques-uns de nos hommes qui sont à la tête des affaires. Pour le présent le blâme reste sur la tête de l'inspecteur des postes de cette province. Si M. Brecken n'est pas responsable, s'il occupe une position seulement pour le salaire qui y est attaché, le plutôt qu'il se retirera et donnera sa place à un homme qui agira selon les besoins du pays, le mieux ce sera pour tous.

C'est un acte criminel de la part du département des postes, de retenir nos malles soit d'un côté soit de l'autre. Les besoins demandent que nous ayons plus de satisfaction, surtout lorsque nous avons les moyens à notre disposition, comme nous les avons à présent.

M. Sharpe dit que notre Deuxième Train n'est qu'une Épreuve

Les paroles que M. Sharpe, surintendant du chemin de fer, a prononcées à l'assemblée du Board of Trade, à Souris, le 12 de ce mois, nous portent à réfléchir. M. Sharpe dit: "The conditions in the West of the Island are different from those here, and the present arrangement there is only an experiment".

Par hasard, le ministre des chemins de fer du Canada se moquerait-il de nous de la sorte? Nous donnerait-il nos besoins depuis si longtemps demandés, en forme de trains qui donnent entière satisfaction au public pour nous les ôter lorsque M. Sharpe le voudrait? Ou, se sert-il du public comme d'un jouet? La parole est à M. Sharpe. Le public attend avec impatience l'apologie de ses expressions à Souris, le 12.

L'hon. G. E. Foster

A la convention qu'ils ont tenue dernièrement les conservateurs d'Ontario-Nord ont nommé l'hon. G. E. Foster comme leur porte-étendard pour faire la lutte à l'élection partielle qui doit avoir lieu, et l'ex-ministre a accepté. M. Foster est un jouteur politique qui a toujours porté la terre dans les rangs de ses adversaires, et sans aucun doute, les libéraux ne ménageront rien pour le faire battre, si possible.

Penurie d'Instituteurs

Le "Watchman" dit que parmi le grand nombre de favorés (?) que cette province a obtenus sous le régime libéral est celle d'une disette d'instituteurs. Des vingtaines de nos meilleurs instituteurs, dit le confrère, abandonnent la profession à défaut de rémunération suffisante causée par le pouvoir régnant.

Selon, cette déclaration, nous avions donc raison de dire que le surintendant n'était pas dans l'ordre en venant prêcher dans les écoles que les contribuables devaient se taxer pour supporter leurs écoles, puisqu'il n'a été écouté de personne ce que nous croyions.

Oui, le "Watchman" a raison. Les mauvais ménagements au bureau d'éducation est la cause que nos instituteurs les plus compétents s'en vont. Trop d'argent payé à ceux qui ne le gagnent pas, et trop peu à ceux qui le gagnent.

Le Retour de Sir Wilfrid

Sir Wilfrid Laurier accompagné de Lady Laurier est arrivé quelques minutes après quatre heures à la gare Bonaventure vendredi passé. Pour des raisons qu'on ignore, l'arrivée du premier ministre avait été tenue absolument secrète. Quelques fidèles éprouvés étaient seuls au courant. Les personnes qui sont allées saluer le chef du gouvernement à son passage sont: l'honorable R. Dandurand, M. le juge Lavergne et son fils Armand, l'honorable Robert MacKay, l'honorable L. P. Brodeur, M. Charles M. Hays, M. Arthur Dansereau et Milles Dansereau, M. Boudreault, secrétaire particulier de Sir Wilfrid et M.-G. Langlois.

Le Premier Ministre a reçu ses amis dans le char spécial que le Grand-Tronc avait mis à sa disposition pendant son séjour aux États-Unis.

Il est incontestable que Sir Wilfrid semble avoir pris un peu de vigueur pendant ces quelques semaines de repos, sa voix est plus forte et son allure plus alerte; mais il est également évident qu'il n'a pas pris d'embonpoint.

Le Premier Ministre se dit prêt à reprendre énergiquement les rênes de l'administration; mais il est bien raisonnable de se demander s'il aura la force physique de tenir tête à la colossale session qui se prépare.

Sir Wilfrid sera probablement à Montréal, mardi prochain, et il ira d'ici voir ses amis de Québec.

Naturellement, il n'a pas été question de politique et la mention de la fondation d'un organe libéral à Montréal n'a pas été relevée; M. Danseur seul a souri. Après avoir conversé avec ses amis et remercié le gérant du Grand-Tronc de ses amabilités à son égard, Sir Wilfrid s'est remis en route pour Ottawa par le train du Canada-Atlantique.—Le Journal

Le Télégraphe Sans Fil

Le jour de l'Épiphanie au milieu d'une grosse tempête, quand le vent soufflait 60 milles à l'heure, Marconi a envoyé un message au "Times" de Londres annonçant la naissance d'une fille à la femme de son ingénieur en chef de l'électricité. Le message a très bien réussi. Marconi dit qu'il doit partir bientôt pour l'Amérique Méridionale pour y établir le télégraphe sans fil entre cette région et l'Italie.

Nous avions un collège, un seul, à la Confédération, le collège Saint-Joseph de Memramcook, fondé en 1864 par le Père Lefebvre, de la Congrégation de Sainte-Croix.

Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame avaient aussi, la même année, ouvert un pensionnat, à Miscouche, où l'abbé Quevillon les avait "mises dans leurs meubles" et installées.

En dehors de ces deux maisons, nous n'avions pas, à ma connaissance, en 1867, une seule école, dans toute l'Acadie, où les premiers éléments de la grammaire française fussent enseignés.

Quelques rares maîtres d'école montraient à lire et un peu à écrire, au Nouveau-Brunswick, au Cap-Breton et à l'île Saint-Jean.

À la Nouvelle-Écosse, où régnait glorieusement Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Connolly, l'enseignement du français était favorisé à peu près comme l'est aujourd'hui l'enseignement libre en France; et notre Métropolitain nous était paternel à la façon de M. Combes aux congrégations religieuses non-autorisées.

L'œuvre de notre destruction était reprise.

C'est alors que le Père Lefebvre vint, appelé de Dieu, pour nous sauver... si nous devons l'être.

Pour mener à bonne fin la fondation du collège Saint-Joseph, où l'abbé Lafrance, l'une des plus grandes figures du clergé canadien, avait échoué, "tantae molis erat," il fallait un éducateur doublé d'un homme d'une forte expérience, entouré de prestige, et disposant, comme les premiers Sulpiciens à Montréal, ou comme les Eudistes en Acadie, de fonds considérables, fournis par la charité.

Le Père Lefebvre avait à peine dépassé la trentaine; il n'avait encore été que vicaire, dans son diocèse natal de Montréal, vicaire suppléant, qu'on se passait de l'un à l'autre. Comme professeur il avait enseigné le petit catéchisme aux enfants du collège Saint-Louis; et pour toutes richesses il apportait trente et quelques francs.

Il n'avait jamais fait de cours classique dans aucun collège.

M. Sweeney le reçut à bras ouverts.

Par une convention verbale, arrêtée entre M. Lafrance et Mgr Sweeney, le premier avait consenti à passer ses propriétés de Memramcook en fidéi commis à l'évêque, à la condition que celui-ci permit la fondation d'un collège au milieu des Acadiens, et y appelât une communauté de religieux, français ou canadiens.

Aussitôt rendu à son poste, le Père Lefebvre se mit à l'œuvre. "Tout est à créer", écrivit-il à son supérieur Provincial. Le "Séminaire" où il devait ouvrir ses classes, servait temporairement d'abri au bétail.

L'évêque, de son côté, ne demeura pas inactif. Il décréta l'érection, comme annexe au collège, d'un "reformatory"—les Acadiens appelèrent ça un "réformatoire".

C'était tuer à la fois et le collège et les collégiens.

Des protestations énergiques se firent entendre. On parla même d'en appeler à Rome.

Mgr Sweeney se désista de son projet, et le Père Lefebvre put fonder un collège pour les Acadiens, au lieu d'une école de réforme pour les incorrigibles de Saint-Jean.

Disons, à la louange de Mgr Sweeney qu'il ne mit plus d'entraves, dans la suite, à l'existence de son seul collège et séminaire diocésain.

Le collège Saint-Joseph, avec le Révérend Père Roy pour supérieur, et avec, pour assistants, plusieurs professeurs irlandais et canadiens, supérieurement compétents, et dans les lettres et dans les sciences, est aujourd'hui en plein épanouissement. C'est un beau et grand collège. Les jeunes Cana-

Colleges et Couvents en Acadie

diens qui désirent nouer des relations avec leurs cousins germains d'Acadie, et apprendre l'anglais en même temps que le français, feraient bien de se diriger du côté de Memramcook, de Church Point et de Caraquet, où, là aussi, nous avons de beaux et grands collèges, dans lesquels l'enseignement de l'anglais est mis sur un pied de parfaite égalité avec l'enseignement du français.

Le collège St-Joseph avait été fondé en 1864.

En 1873, un jeune prêtre acadien, d'une grande puissance de volonté et d'un patriotisme ardent, M. l'abbé Richard, jeta, à Saint-Louis, sa paroisse natale, dont il était curé, les fondations d'un deuxième collège en Acadie. M. l'abbé Biron, de France, âme d'élite, cœur plus grand encore, en fut le directeur.

Le collège prospérait et les vocations ecclésiastiques s'y annonçaient nombreuses. À la séance de fin d'année de 1882, l'évêque diocésain, Mgr. Rogers déclara publiquement, sans aucun avis préalable, au supérieur de l'institution et aux parents des écoliers, qu'il retirait son patronage du collège Saint-Louis, "parce que le français y était trop enseigné," et pour nul autre motif.

M. Richard prouva en vain, séance tenante, que l'anglais y était mis sur un pied d'égalité avec le français; M. Giroir implora inutilement avec l'éloquence de la parole et des larmes la révoation de l'édit de mort: "le français était trop enseigné" à Saint-Louis, grande paroisse française où il n'y avait pas trois familles de langue anglaise.

Le collège tomba, et M. Richard, disgracié, fut rélégué dans la colonie naissante de Rogersville, au fond des bois, où il lui fut impossible, tous ses revenus lui étant enlevés, de satisfaire aux obligations où l'avait engagé la fondation de son cher collège.

M. Giroir, la mort dans l'âme, s'en retourna dans sa paroisse du Havre-à-Boucher, dans le diocèse d'Antigonish, où il mourut bientôt de découragement.

C'est qu'il avait lui aussi passé par toutes les péripéties où il venait de voir le collège de Saint-Louis s'effondrer.

Il fallait un miracle, à cette époque, pour assurer l'existence d'écoles françaises, soit dans le diocèse de Chatham, soit dans celui d'Antigonish, soit, surtout, dans l'archidiocèse de Halifax, d'où partait le mot d'ordre fatal. Ce miracle, Dieu l'avait fait à Memramcook, dans le diocèse de Saint-Jean, en faveur, sans doute, de ses deux grands serviteurs, M. Lafrance et le Père Lefebvre, mais nulle part ailleurs.

M. Giroir, natif de Tracadie, à la Nouvelle-Écosse, était un prêtre d'une supériorité incontestée; esprit attique au service d'un courage de héros. Il avait fait de sa vie deux parts, l'une à Dieu, l'autre à ses frères. Il était, aux jours de sa jeunesse, l'espoir suprême des Acadiens et leur orgueil.

Sa passion, c'était le relèvement des siens par l'éducation. Déjà il avait fondé, au Cap-Breton, quelques petites écoles françaises, et ni le ciel ni son évêque n'était tombé sur sa tête.

Il crut à l'impunité, ce qui le perdit. Nommé curé d'Arichat, il fit venir les Frères des Ecoles Chrétiennes, qu'il installa dans une école acadienne par lui fondée.

Les chers Frères enseignèrent le français; les Acadiens du Cap-Breton prirent vite courage, et l'on s'aperçut qu'ils se relevaient merveilleusement.

La désapprobation épiscopale, comme à Saint-Louis, tomba sur eux et tout fut dispersé; l'Académie, les Frères et M. Giroir.

Ainsi périsait, à cette époque peu éloignée encore, quiconque,

prêtre ou laïque, osait s'exercer au relèvement des Acadiens par l'éducation française.

Ce péché—l'instruction française—fut longtemps, en Acadie, sauf à l'île Saint-Jean, le péché contre le Saint-Esprit.

Le collège de Memramcook, puis, indirectement, la confédération des provinces, sauvèrent notre nationalité française.

Le prestige français de la province de Québec s'étendit jusqu'à nous, en 1867, et nous couvrit de ses rayons: une nationalité qui avait à sa tête Sir George Cartier, Antoine Dorion, Hector Langevin, valait bien que l'on comptait avec elle. On commença, chez les Anglais, à compter avec nous.

Le haut clergé bas-canadien nous fut utile aussi, quoique plus indirectement.

Notre épiscopat crut d'abord, assez naturellement, d'ailleurs, que nous allions trouver dans la hiérarchie canadienne des protecteurs, voire des redresseurs de torts.

Il se déchargea de ce côté-là d'une partie des sentiments qu'il nourrissait pour nous. On ne s'en cachait guère: des paroles fleurant le mépris étaient même, au besoin, ouvertement prononcées en notre présence.

Ces dispositions bien connues furent une des raisons qui militèrent en faveur de l'adoption, par nous, de l'Assomption, pour fête nationale de l'Acadie, préférablement à la Saint-Jean-Baptiste.

Nos prêtres nous avertirent que nous n'aurions aucune chance de faire confirmer par nos évêques le choix de la St-Jean-Baptiste comme fête nationale.

Sans être brillante, notre situation s'est améliorée et est aujourd'hui tolérable.

Nous avons trois collèges classiques dans les Provinces Maritimes, deux au Nouveau-Brunswick, le collège de Memramcook et celui de Caraquet, et un à la Nouvelle-Écosse, le collège de Church-Point.

Ces deux derniers ont été fondés par les Pères Eudistes.

Nous avons aussi des couvents quatre à l'île St-Jean et trois dans le diocèse de Chatham, fondés et tenus par les admirables sœurs de la Congrégation de Notre-Dame. Ces généreuses filles de Marie ont aussi pénétré dans le diocèse d'Antigonish. Je ne sais s'il en reste aucune aujourd'hui.

Dans le diocèse de St-Jean, nous avons les sœurs de la Charité, qui enseignent le français du mieux qu'elles le peuvent. Cette communauté est une création de feu Mgr Sweeney. Elles ont le monopole exclusif de l'enseignement féminin dans les couvents du diocèse de St-Jean.

Me trouvant à la Baie Ste-Marie, je fus, non pas étonné,—aucune de ces choses-là ne m'étonnait plus,—mais indigné d'apprendre qu'une jeune Acadienne de l'endroit qui s'en était revenue, de Halifax, ses vœux prononcés, passer quelques jours de vacances dans sa famille, affectait de ne plus parler le français. Quand sa mère et ses sœurs lui parlaient français, elle répondait en anglais, donnant pour raison qu'on lui apprenait à la maison-mère que c'était chose vulgaire "vulgar", que de parler français.

Un curé voisin, Français de France, à qui je racontai l'incident quelques jours plus tard, me dit ceci: "N'ignorez-vous donc pas que ces bonnes religieuses de la Charité ont été instituées par Mgr Connolly expressément pour détruire la langue française dans les familles acadiennes, où il ne peut autrement l'atteindre?"

Et il me raconta là-dessus bien d'autres choses qu'il est inutile de rapporter ici.

Bien peu, parmi nos jeunes filles, entrent dans ces communautés, très excellentes, d'ailleurs, sauf en ce qui concerne l'enseignement du français.

Le seul moyen efficace de tuer la langue française, en Acadie, c'est de l'atteindre au foyer domestique; et ce moyen est tout trouvé déjà et pratiqué. Nous sommes de ce côté-là tenus à la gorge. Qui osera se plaindre des bonnes sœurs de la Charité, qui elles-mêmes n'en peuvent mais?

Celui qui l'osera,—ses seuls motifs d'urgence, le sentiment seul d'être utile aux siens en signalant un grand danger national fussent-ils ses mobiles,—sera dénoncé, pour s'attaquer à des femmes, à des religieuses. Il ne sera plus qu'un sectaire aux yeux des "honnêtes gens".

Nous sommes heureux de compter, parmi ceux qui ont fondé et doté des maisons d'éducation, parmi nous, depuis quarante ans plusieurs Canadiens et plusieurs Français: M. Lafrance et le Père Lefebvre, fondateurs du collège St-Joseph; M. Guay, dont le nom se rattache, le premier entre tous, à la fondation du collège Sainte-Anne de Church-Point; M. Allard, qui est au collège de Caraquet, ce qui est M. Lafrance au collège St-Joseph; M. Quevillon, fondateur du couvent de Miscouche; M. Michaud, fondateur du couvent de Bouctouche; et quelques autres dont le nom, pour le moment, m'échappe.

Nommons aussi M. l'abbé Poirier et Mgr O'Brien, fondateurs, avec M. Guay, du collège Sainte-Anne; il est si bon d'avoir quelqu'un envers qui manifester sa reconnaissance!

À leur arrivée à la Baie Ste-Marie, M. Parker présenta aux Pères Eudistes une bourse suffisante à une dotation. Le distingué archevêque de Halifax avait fait mieux encore il était allé de son propre mouvement, les chercher en France.

Shédiac, N. B., le 13 déc. 1902

PASCAL POIRIER

La Revue Canadienne

Nous venons de recevoir le premier numéro de l'année 1903 de la Revue Canadienne. Avec la nouvelle année, la Revue commence la trente-neuvième de son existence, et apporte de grandes améliorations, dont les plus importantes sont l'addition d'un nombre considérable de pages et de plusieurs nouveaux collaborateurs, dont un de l'Acadie, dans la personne de l'hon. Sénateur Poirier de Shédiac qui se toujours nous intéresser à un si haut degré par ses écrits au style facile et en même temps sublime.

En effet, la première partie de l'article de l'hon. sénateur—Jean Cabot—qui paraît dans le numéro de janvier vaut à lui seul un an d'abonnement à la Revue.

Nous y remarquons aussi parmi les autres articles une pièce en vers par M. Louis Fréchette, à l'occasion des Fêtes Jubilaires de l'Université Laval, où le poète canadien donne au sujet qu'il traite une forme, un visage, une réalité sensible et présente.

La Revue se termine par un article de l'écrivain de renom M. Thomas Chapais—"A travers les faits et les œuvres"—qui nous donne un aperçu de tout ce qui s'est passé de plus important dans toutes les parties du monde pendant le dernier mois.

La Revue Canadienne est sérieuse et instructive et sert à prouver à ceux d'origine anglaise "que ce n'est pas sans raison que nous réclamons la supériorité intellectuelle."

La Revue Canadienne devrait être dans toutes les familles qui aiment à s'instruire et désirent se tenir au courant des principaux événements du jour. Pour plus amples informations, voir le Sommaire dans nos colonnes aujourd'hui.